



Voie : 377 m²

1406 m² 1792 m² 552 m²
 128 m² 397 m² 75 m² 1215 m²

- Emprise P.V.R (8532 m²)
- Parcelles conservées dans l'assiette de calcul (5565 m²)
- Parcelles pouvant être exclues de l'assiette de calcul (2590 m²)
- Voie de passage de l'extension électrique (377 m²)